



Réunion départementale InPACT
Hautes-Alpes
Jeudi 8 avril 2021
14h30 – 17h30
Lieu

INVITATION

Organismes invités : ADEAR 05, Agribio 05, Confédération Paysanne 05 et Accueil Paysan

Préambule :

Depuis 2012, le pôle InPACT PACA fédère 30 associations agricoles et citoyennes reconnue par le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation. Elles mutualisent leurs compétences pour développer une agriculture qui répond à un projet de société respectueux des ressources, de la santé et des générations futures. Avec les acteurs économiques locaux, la société civile et les responsables des collectivités locales, les membres du pôle InPACT PACA co-construisent des systèmes agricoles et alimentaires diversifiés, relocalisés, intégrés dans des territoires ruraux et urbains vivants et solidaires.

Les 7 réseaux régionaux membres du pôle InPACT PACA sont l'ARDEAR PACA, Bio de PACA, le GR CIVAM PACA, la Confédération Paysanne PACA les AMAP de Provence, Les Paniers Marseillais et Accueil Paysan PACA.

Depuis 2012, les membres du pôle InPACT mutualisent leurs connaissances et leurs compétences dans des actions de plaidoyer auprès des instances régionales et des projets communs tel que la publication du catalogue commun des formations.

En 2020, un travail commun a été initié sur les actions menées par les membres du pôle InPACT PACA dans le cadre des élections municipales. L'objectif est de multiplier les partenariats entre les collectivités locales et les membres du pôle InPACT PACA sur l'agriculture et l'alimentation locale et de qualité. En février 2021, un guide à destination des collectivités locales de la Région PACA est publié par le pôle InPACT PACA.

Cette réunion a pour objet de discuter des potentialités de partenariat entre les membres du pôle InPACT PACA du département notamment en lien avec les collectivités locales.

Il est prévu l'ordre du jour suivant :

14h30-15h00 : Accueil - Tour de table

15h00 -16h00: Avec quelles collectivités locales peut-on initier ou renforcer des partenariats dans le département ?

16h00 – 17h00 : Quelles actions communes sur l'installation et la transmission ?

17h00 – 17h15 : Créer une AFOCG dans le département ?

17h15 – 17h30 : sujet divers